

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 JANVIER 2021**

**DELIBERATION N°2021.00028**

**SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE  
SUR LE PERIMETRE DESSERVI PAR L'USINE DE SOLAURE – APPROBATION  
DU PRINCIPE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 21 janvier 2021

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 100

Nombre de pouvoirs : 12

Nombre de voix : 112

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, Mme Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE,

Le 10 février 2021

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20210128-02021000280

DATE D'APPLICATION: 10 Février 2021

M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,  
M. Marc TARDIEU, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT,  
M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,  
M. Jean-Pierre BERGER donne pouvoir à Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,  
Mme Jennifer BONJOUR donne pouvoir à M. David FARA,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à M. Charles DALLARA,  
M. Christophe CHALAND donne pouvoir à Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,  
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Jacques GUARINOS,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Rémy GUYOT donne pouvoir à M. Gilles THIZY,  
M. Robert KARULAK donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
Mme Laetitia VALENTIN donne pouvoir à Mme Isabelle DUMESTRE

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Audrey BERTHEAS, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN,  
M. Philippe DENIS, M. Jérôme GABIAUD, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCCQ,  
Mme Corinne SERVANTON, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORQUES,  
Mme Eliane VERGER LEGROS

**Secrétaire de Séance :**

M. Tom PENTECOTE

**DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 JANVIER 2021**

**SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE  
SUR LE PERIMETRE DESSERVI PAR L'USINE DE SOLAURE – APPROBATION  
DU PRINCIPE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

Le contrat de concession du service public d'eau potable de Saint-Étienne - La Tour-en-Jarez et plusieurs autres contrats de délégation du service public d'eau potable des communes desservies majoritairement par l'usine de Solaure (Villars, Saint-Héand-Fontanès, Saint-Genest-Lerpt, Roche-la-Molière, L'Étrat) arriveront à échéance entre le 30 septembre et le 31 décembre 2022.

Le Conseil métropolitain est ainsi appelé à se prononcer sur le choix du mode de gestion de son service public de production et de distribution d'eau potable qui entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 sur le « périmètre desservi majoritairement par l'usine de Solaure », à savoir les communes de Fontanès, La Gimond, La Talaudière, La Tour-en-Jarez, L'Étrat, Roche-la-Molière, Saint-Étienne, Saint-Genest-Lerpt, Saint-Héand, Saint-Jean-Bonnefonds, Saint-Priest-en-Jarez, Sorbiers et Villars, au vu du rapport établi en application de l'article L1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) sur le principe de la délégation de service public joint en annexe à la présente délibération.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1410-1 et suivants, R.1410-1 et suivants, L. 1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants, l'article L.1413-1, l'article L.5217-2 ;

VU le Code de la Commande publique,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et notamment l'article 33,

VU le décret n°2017-1316 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 portant création de Saint-Etienne Métropole, notamment son article 4,

VU l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 13 janvier 2021,

VU l'avis favorable du Comité Technique en date du 14 janvier 2021,

VU les modes de gestion du service public de production et de distribution d'eau potable en vigueur sur le territoire des communes desservies par l'usine de Solaure,

VU le rapport sur le principe de la délégation de service public et ses annexes, en annexe à la présente délibération, intégrant notamment les prestations et investissements attendus du futur délégataire.

**Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :**

- **approuve le principe de la délégation du service public de production et de distribution d'eau potable sur le périmètre desservi par l'usine de Solaure incluant les communes de Fontanès, La Gimond, La Talaudière, La Tour-en-Jarez, L'Étrat, Roche-la-Molière, Saint-Étienne, Saint-Genest-Lerpt, Saint-Héand, Saint-Jean-Bonnefonds, Saint-Priest-en-Jarez, Sorbiers et Villars, par voie d'affermage avec îlots concessifs, pour une durée de six (6) ans et neuf (9) mois ou treize (13) ans et trois (3) mois, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 et dont les caractéristiques figurent dans le rapport joint en annexe,**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à lancer et à mener la procédure prévue par les dispositions des articles L.1410-1 et suivants, R.1410-1 et suivants, L. 1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales renvoyant au Code de la Commande Publique,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toute pièce et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

**Ce dossier a été adopté à la majorité avec 20 voix contre et 7 abstentions comme suit :**

**Voix pour :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Jean-Pierre BERGER (pouvoir donné à Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE), M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Jennifer BONJOUR (pouvoir donné à M. David FARA), M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, Mme Marie-Christine BUFFARD (pouvoir donné à M. Charles DALLARA), M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND (pouvoir donné à Mme Eveline SUZAT-GIULIANI), M. Denis CHAMBE (pouvoir donné à M. Gilles ARTIGUES), Mme Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIEMI, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS (pouvoir donné à M. Jacques GUARINOS), M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE (pouvoir donné à Mme Nora BERROUKECHE), Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT (pouvoir donné à M. Gilles THIZY), M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK (pouvoir donné à Mme Nicole PEYCELON), M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA,

Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Julien VASSAL

**Voix contre :**

Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Marc CHAVANNE, M. Germain COLLOMBET, M. Pierrick COURBON, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Jean DUVERGER, M. Martial FAUCHET, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Daniel GRAMPFORT, M. Olivier LONGEON, M. Marc PETIT, Mme Christel PFISTER, M. Ali RASFI, M. Christian SERVANT, Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN (pouvoir donné à Mme Isabelle DUMESTRE)

**Abstentions :**

Mme Christiane BARAILLER (pouvoir donné à M. Cyrille BONNEFOY), M. Jean-Alain BARRIER, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Vincent BONY, M. Fabrice DUCRET, M. Christophe FAVERJON, Mme Djida OUCHAOUA (pouvoir donné à M. Christophe FAVERJON)

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

**Gaël PERDRIAU**